

BO!
Bourg d'Oisans

Les Brèves

1er trimestre 2024

*Cahier photos de l'année 2023
en pages centrales*

L'accueil Mairie / CCO est ouvert
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
Ouverture prolongée les lundis, mardis et jeudis jusqu'à 18h30 sur RDV
Retrait des titres sécurisés lors des permanences
les lundis, mardis et jeudis de 13h30 à 14h
ou sur rendez-vous via le site mairie

contact : 04 76 11 12 50
accueil@mairie-bourgdoisans.fr
www.mairie-bourgdoisans.fr
f Mairie Le Bourg d'Oisans - Isère



« Chers Bourcates, chers Bourcats,

ce premier édito de l'année 2024 est l'occasion de nous souhaiter l'énergie, la force et l'enthousiasme nécessaires pour transformer nos vœux en réalité.

S'il ne me fallait qu'une phrase pour cette année, je l'emprunterais à ce proverbe africain « seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ».

Notre volonté est de privilégier ce qui nous unit plutôt que ce qui nous divise.

L'année 2023 a connu le démarrage des travaux prévus dans le cadre du projet Petites Villes de Demain. Je suis conscient des désagréments ponctuels provoqués par ce chantier.

La démolition de La Poste a changé notre vision de la place du Cristal, la création du parking du Prégentil apporte désormais 35 places de stationnement supplémentaires, d'importants travaux ont été effectués sur les réseaux, sur éclairage public et une voirie remise à neuf au village de la Paute. Les travaux au lac de Buclet ont commencé, la première tranche de modernisation des sanitaires de l'Ecole maternelle a été réalisée pour la rentrée scolaire 2023, la seconde tranche sera réalisée au cours de l'été 2024.

NOS PROJETS 2024 / 25 :

- modernisation du Musée avec une nouvelle scénographie, inauguration mai 2025
- fin de l'aménagement de Buclet
- travaux d'isolation thermique du deuxième bâtiment d'habitation de la gendarmerie.
- aménagement de l'entrée sud du Bourg d'Oisans, avenue Aristide Briand
- aménagement du parking Chalbos
- début des travaux du curage du torrent Saint Antoine
- création d'un espace vert en hyper centre avec la démolition de l'ancienne mairie
- poursuite des études de la liaison Bourg d'Oisans - Huez avec intégration du projet dans le SCOT Oisans de façon à pouvoir déposer un UTNS et obtenir toutes les autorisations administratives.

Le Conseil Municipal s'est par ailleurs engagé dans une politique de construction de logements permanents avec des facilités d'accessions type PSLA et BRS sur quatre parcelles communales dans le but de permettre à des primo-accédants de devenir propriétaires. Les travaux de réalisation de 18 logements au village de la Paute ont débuté en janvier, des permis de construire ont été déposés également sur le terrain des anciens tennis, sur l'ancien camping municipal et sur le terrain à côté du gymnase, permettant notamment la réalisation d'une résidence pour les seniors, le permis a été accordé.

2024 sera de nouveau très riche en animations et événements, n'hésitez pas à consulter notre agenda régulièrement pour ne rien perdre des nombreux rendez-vous qui nous attendent (Alpes Isère tour, Alpe d'huZes, Tour de France Femmes, les trails, les jeudis de l'été...)

Merci à mes collègues du Conseil Municipal, adjoints de tenir le cap à mes côtés.

Merci aux agents de la collectivité pour leur engagement au quotidien, au service de la population. Ils travaillent dans l'ombre, mais sans eux notre village ne serait pas ce qu'il est.

Je remercie également toutes les associations et leurs bénévoles. Elles contribuent à l'indispensable dynamisme du village. Une somme de dévouement, d'énergie et de temps consacrés aux autres, dans l'intérêt général. J'exprime également toute notre gratitude aux forces vives du territoire : commerçants, hôteliers, chefs d'entreprises, socioprofessionnels, aux représentants de l'ensemble des services publics, aux enseignants et responsables établissements scolaires, à notre police municipale, à la gendarmerie et aux pompiers pour leur présence et leur efficacité ».

Bonne lecture,
Guy Verney,
Maire du Bourg d'Oisans.



Vie économique

L'année 2024 sera marquée du sceau de l'Olympisme.

« *Plus vite, plus haut, plus fort - ensemble* », telle est la devise olympique depuis 2021. Faisons que cette devise puisse s'appliquer à vos - et nos - projets.

« *Plus vite* », afin que nos chantiers avancent et que tous ensemble nous puissions profiter bientôt d'un centre Bourg plus apaisé, pour un dynamisme encore plus important de nos commerces.

« *Plus haut* », parce que nos objectifs sont ambitieux. En effet, les acteurs économiques, socio-professionnels et les touristes sont en demande d'évolutions et d'améliorations.

« *Plus fort* », car devant l'adversité et les difficultés nous devons garder le cap pour un Bourg plus accueillant et un centre plus agréable pour tous.

« Ensemble », c'est une évidence. Nous tenons à privilégier et conforter nos échanges durant cette période de mutation.

Les parkings

Le nouveau parking du Prégentil, joue désormais son rôle en attendant une fréquentation plus forte liée au début des travaux sur le parking Sarennes, dans le cadre

de la construction du projet porté par la Communauté de communes de l'Oisans : « *La Maison de l'Oisans et du Parc National des Écrins* ». Le challenge à relever devra répondre à deux objectifs : proposer des parkings à la journée et éviter les voitures tampons sur les parkings qui ont vocation à créer du turn-over et ainsi faciliter les accès aux commerces locaux.

La gestion des cartons

Pour rappel les professionnels ne peuvent pas déposer leurs cartons dans les containers semi-enterrés réservés aux habitants. Attention vous êtes susceptibles d'être verbalisés en cas d'infraction. Une réflexion est en cours quant à la gestion des cartons provenant des socios-professionnels.

Le marché sur le Quai

Après quelques mois de transition,

les habitudes ont été prises et la majorité des acteurs, habitants et commerçants non sédentaires est satisfaite. Le marché restera dans cette configuration jusqu'en décembre 2024.

Nouveaux commerces

À noter quelques mouvements chez nos commerçants ces derniers mois.

La reprise de la Boulangerie Salazard par Mr et Mme Blivet et celle des locaux d'Oisans Automobile / 4x4 Loisirs par Ludo Motorsport. Le déplacement de la quincaillerie dans les locaux de l'ancienne auto-école et le déplacement de Bleach, à côté du Carrefour Express.

Nouveauté, nous accueillons un magasin de primeurs « Court-circuit », rue de Viennois. Nous souhaitons à tous une belle réussite.



Rappels réglementaires

La Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE)

Certains d'entre vous semblent avoir été surpris par une « taxation d'office » concernant la TLPE. Pour rappel, cette taxe a été créée par l'État en 2008. Les commerçants ont l'obligation de faire leur déclaration avant le 1er mars de chaque année. Cette taxe concerne spécifiquement la publicité, les enseignes et les préenseignes. À l'occasion de la période COVID quelques « réflexes » se sont perdus dans les déclarations et règlements... cela peut expliquer certains oublis. Les formulaires liés à la TLPE et à la mise en place des enseignes sont en ligne sur le site internet de la Mairie. <https://www.mairie-bourgdoisans.fr/la-mairie/urbanisme/reglement-local-de-publicite/>

Demandes d'occupation du domaine public

Les commerçants qui souhaitent occuper le domaine public (terrasses mobiles, terrasses fixes, étalages, appareils de cuisson..., sont dans l'obligation de demander une autorisation d'occupation temporaire du domaine public (AOT), chaque année. Merci d'effectuer cette déclaration dans les plus brefs délais afin que les arrêtés municipaux puissent vous arriver dans les temps impartis.

Pour information, l'installation d'une terrasse ou d'un étalage sans autorisation d'occupation temporaire du domaine public entraîne une amende de 1.500€.

Les terrasses ou tout aménagement ne permettant pas d'avoir l'espace suffisant obligatoire pour le passage des piétons ou pour les personnes à mobilité réduite - soit 1,50 m entre la fin du trottoir et la prise au sol de l'installation - seront interdits. Par ailleurs, depuis la loi Climat et résilience de 2021, il est interdit d'installer un système de chauffage sur les terrasses.

Communication travaux



En complément des informations communiquées lors des différentes réunions concernant le chantier de la place du Cristal et en complément des différents supports de communication (flashes, brèves, flyers, supports numériques), la commune a mis en place une information physique sur le périmètre du chantier par le biais de bâches installées sur les barrières de chantier qui ont pour volonté de présenter les projets futurs.

Les illustrations évoquent donc :

Le phasage des travaux de la place 2023/2024

Le projet de la place vue depuis l'avenue de la République

Le projet de la place vue depuis la rue Aristide Briand

La future Halle et son implantation

Les projets 2026, les quais et la rue Aristide Briand





Animations / évènementiel

Le début de l'année 2024 augure d'un programme animations / évènementiel particulièrement chargé. De nombreux rendez-vous sont d'ores et déjà confirmés et la liste est très loin d'être exhaustive...

- **La Fête des minéraux 2024**, pour sa 10ème édition.

- **L'Alpes Isère Tour** : la commune prendra plaisir à accueillir l'étape finale de la 33ème édition de l'Alpes Isère Tour. Cette étape partira de St Pierre-de-Chartreuse pour une arrivée au Bourg d'Oisans le 26 mai prochain. L'Oisans est un véritable terrain de jeu pour le cyclisme et donnera lors de cette dernière étape de la course l'opportunité de satisfaire techniquement un peloton de très haut niveau, juste avant les JO de Paris. Il offrira également aux amateurs de vélo un spectacle sportif de toute beauté, en raison du choix de parcours proposé par l'Organisation COTNI. En parallèle, un village d'animations sportives sera proposé aux abords du village d'arrivée.

- **L'Alpe d'Huzes 2024**, plus qu'une course de vélo, un événement solidaire sans équivalent. L'édition 2023 avait permis de récolter plus de 17 millions d'euros pour la lutte contre le cancer, alors non l'Alpe d'Huzes ça n'est pas qu'une course de vélo. Certes, un événement qui bouscule nos habitudes de circulation et génère quelques « inconforts » sur quelques jours, mais est-ce que ces inconforts sont comparables aux souffrances de malades, à l'investissement de familles qui se battent au quotidien auprès de leurs proches qui luttent contre le cancer ? À une époque où cette maladie touche de plus en plus de monde de près ou de loin, nous nous devons d'accueillir cet événement à sa juste valeur !

- **La Marmotte Grandfondo, le Défi des 3 villards, le Trail de l'Étendard**. Trois événements purement sportifs où le dépassement de soi est le maître mot. Outre les défis qu'ils représentent, nos équipes municipales sont largement engagées pour le bon déroulement de ces temps forts.

- **La Fête Saint Laurent « B.O aux couleurs des J.O »**. En cette année de Jeux Olympiques à Paris, notre traditionnelle fête de village revêtira les couleurs des 5 anneaux qui font tant briller les yeux des athlètes et amateurs de sport du monde entier. Nos associations sont déjà dans les starting block pour relever le défi. Et si, comme dans le passé, des groupes de citoyens, les sociopros... souhaitent rejoindre l'aventure, n'hésitez pas à contacter le service animations/évènementiel de la commune.

- **Le Tour de France Femmes 2024** : La dernière étape de l'épreuve, passera par Le Bourg d'Oisans sur le parcours reliant Le Grand Bornand à l'Alpe d'Huez. 150 km de pure montagne et deux grosses ascensions au programme : le col du Glandon (situé à 1.929 mètres d'altitude) et la mythique montée vers l'Alpe d'Huez et ses 21 lacets.

- **La Grande Foire**, commerciale et artisanale, qui affichera un thème «Retro Vintage».



Vie associative

Médailles de la ville

Lors de la cérémonie des vœux du Maire, les sportifs qui se sont illustrés en 2023 et les bénévoles exemplaires des associations ont reçu la médaille de la ville.



Pierre MARTIN
membre du Judo Club Oisans
pilier solide du JCBO
et ceinture noire 1ère dan



Margot HECKEL
membre du Judo Club Oisans
ceinture noire 2ème dan,
une grande première pour le Club



Gérard DIONNET
Coutumes et Traditions de l'Oisans
membre engagé dans l'organisation
d'événements culturels et de
conservation du patrimoine



Marilyn BRICHET
Coutumes et Traditions de l'Oisans
créatrice passionnée
de costumes d'époque



Jean-Pierre VERDIER
membre de BO Forme
vient d'obtenir sa
6ème dan de Karaté



Pierre PUYBARET
membre de BO Forme
8 titres de champion
de France de bucheronnage



Michel CHOLLET
membre de peindre ensemble
président engagé et fier de
partager sa passion artistique



Thaïs BARTHÉLÉMY
Ski Nordique Oisans
2ème au classement général final du
marathon ski tour et vice-championne
de France en relais club



Yan BÉLORGEY
Ski Nordique Oisans
2ème au classement général final
du marathon ski tour

*Merci et bravo à tous pour votre engagement
et pour vos magnifiques performances.*



Gaspard COTTAZ© CNOSF/KMSP

Jeunesse et sports

Jeux Olympiques de la Jeunesse - BRAVO à Gaspard COTTAZ, qui termine en 4^{ème} position, au pied du podium sur l'individuel classique des Jeux Olympiques de la Jeunesse qui se déroulaient à Gangwon en Corée du Sud, après une très belle 12^{ème} place en sprint quelques jours auparavant. Il termine ces Jeux en **accrochant la médaille d'argent en relais mixte, après un passage de relais en tête.** Membre du Ski Nordique Oisans, Gaspard contribue, avec les autres athlètes du club, au magnifique rayonnement du SNO. De grands espoirs pour l'avenir. Bravo à toute l'équipe et à Gaspard bien sûr !

Le Ski Nordique Oisans avec un titre de vice-champion de France des clubs chez les féminines en division 2 et une 5^{ème} place au championnat de France des clubs chez les garçons en D1, est classé 5^{ème} club français !

Conseil Municipal des Jeunes



Le Conseil Municipal des Jeunes a travaillé depuis plusieurs mois sur un projet citoyen. Les jeunes ont souhaité réaliser cinq saynètes, montrant des incivilités potentiellement commises dans la commune du Bourg d'Oisans, afin de sensibiliser sur des sujets qui leur tiennent à cœur, tels que les stationnements sur les places handicapé, le non-ramassage des excréments canins, ou encore la conduite des véhicules en vitesse excessive. Pour cela, ils ont construit les scénarios transcrits sur des story-boards. Puis, ils ont procédé au tournage des différentes scènes, aidés par un caméraman.

Ce projet a été soutenu financièrement par la CAF et le Département de l'Isère en 2023 dans le cadre du Coup de pouce jeunes en Isère. Un projet qui s'adresse à tous les citoyens de notre territoire. Les saynètes ont été présentées lors des vœux du Maire en janvier dernier, elles seront diffusées sur les supports de communication de la commune afin de sensibiliser le plus grand nombre. Bravo les jeunes pour votre engagement citoyen !



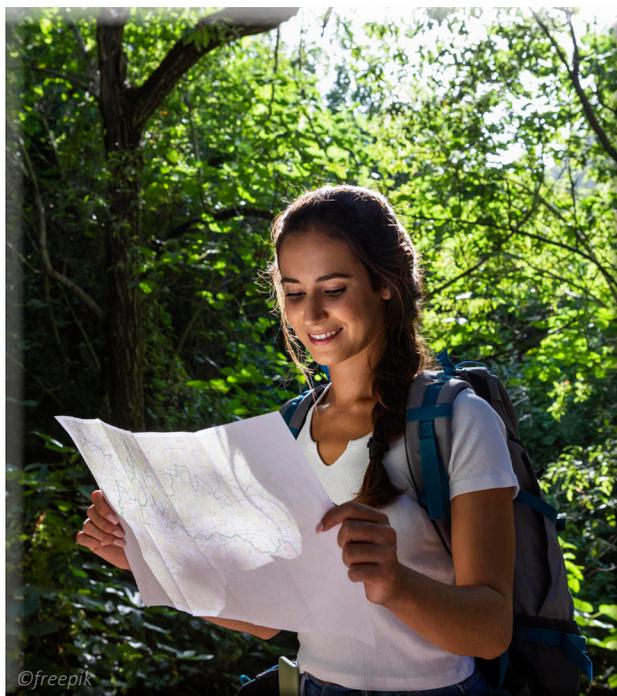
Vers la création d'un Espace Loisirs Orientation

À mi-chemin entre l'animation de la vie locale, le sport et la culture, nous sommes très heureux de vous annoncer que cette année nous allons travailler sur la création d'un Espace Loisirs Orientation (ELO).

Cet ELO permettra de diversifier le panel d'activités présentes sur notre territoire. Il s'adressera aux scolaires et périscolaires, aux habitants, aux visiteurs, et il permettra de mettre en valeur le patrimoine de la commune.

Sa pratique pourrait se faire en toute autonomie, et c'est là que réside le point fort de cette activité !

La Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Course d'Orientation (LAURACO) va accompagner, dans les semaines à venir, un groupe de travail pour définir les contours de notre ELO et lui choisir des points stratégiques à faire découvrir aux jeunes et aux moins jeunes.



©freepik

À la médiathèque

La prochaine exposition, **La laïcité en question**, sera visible à la médiathèque jusqu'au 30 mars 2024. Selon la définition, la laïcité garantit la liberté de conscience. De celle-ci découle la liberté de manifester ses croyances ou convictions dans les limites du respect de l'ordre public. La laïcité implique la neutralité de l'Etat et impose l'égalité de tous devant la loi sans distinction de religion ou conviction. Cette exposition conçue par la Bibliothèque nationale de France et composée de panneaux, d'affiches et de divers documents, permet de comprendre la genèse de la laïcité, cet idéal de liberté et d'égalité qui semble appartenir naturellement au patrimoine français, pour mieux comprendre le monde d'aujourd'hui. La laïcité est, aujourd'hui en France, un principe de droit inscrit dans la Constitution de notre République. Elle est aussi une valeur de civilisation, fruit d'une longue histoire marquée par de durs combats pour accéder à un « vivre ensemble » harmonieux dans le respect réciproque des convictions individuelles.

La médiathèque du Bourg d'Oisans présente EXPOSITION "La laïcité en question"

Cette exposition conçue par la Bibliothèque nationale de France et composée de panneaux, d'affiches et de divers documents, permet de comprendre la genèse de la laïcité, cet idéal de liberté et d'égalité qui semble appartenir naturellement au patrimoine français, pour mieux comprendre le monde d'aujourd'hui.

La laïcité est, aujourd'hui en France, un principe de droit inscrit dans la Constitution de notre République. Elle est aussi une valeur de civilisation, fruit d'une longue histoire marquée par de durs combats pour accéder à un « vivre ensemble » harmonieux dans le respect réciproque des convictions individuelles.



du 13 février au 30 mars 2024

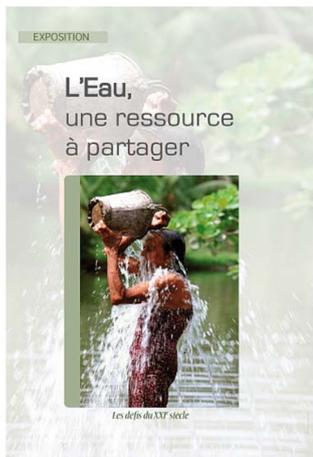


Exposition en accès libre sur les horaires d'ouverture de la médiathèque
mardi, jeudi et vendredi : de 15h à 18h
mercredi : de 10h à 13h et de 15h à 19h
samedi : de 9h à 13h
fermée le dimanche et le lundi

IPNS - ne pas jeter sur la voie publique

La médiathèque du Bourg d'Oisans présente EXPOSITION "L'eau, une ressource à partager"

Souvent qualifiée « d'or bleu », l'eau est une ressource doublement vitale pour l'homme. Non seulement elle est nécessaire à notre fonctionnement biologique mais elle permet aussi de produire notre nourriture. Le développement économique et la croissance de la population mondiale entraînent des besoins accrus en eau. Elle est devenue la principale ressource vitale à protéger et à partager.



du 9 avril au 1er juin 2024



Exposition en accès libre sur les horaires d'ouverture de la médiathèque
mardi, jeudi et vendredi : de 15h à 18h
mercredi : de 10h à 13h et de 15h à 19h
samedi : de 9h à 13h
fermée le dimanche et le lundi

IPNS - ne pas jeter sur la voie publique

La médiathèque présentera ensuite l'exposition, **L'eau, une ressource à partager**, visible du 9 avril au 1er juin 2024. Souvent qualifiée « d'or bleu », l'eau est une ressource doublement vitale pour l'homme. Non seulement elle est nécessaire à notre fonctionnement biologique mais elle permet aussi de produire notre nourriture. Le développement économique et la croissance de la population mondiale entraînent des besoins accrus en eau. Elle est devenue la principale ressource vitale à protéger et à partager. L'accès à l'eau potable et le service de systèmes d'assainissement pour tous représentent des objectifs prioritaires pour l'humanité au XXIe siècle. Cette exposition sur l'eau, composée de panneaux, photos et documents mis à la disposition du public, apporte un nouvel outil de sensibilisation sur l'importance d'économiser, de respecter et de partager l'eau.

Du changement à l'accueil de la médiathèque

Nous tenions à remercier Nathalie Del Sole qui, après de nombreuses années de service et d'accueil à la médiathèque, prend un nouveau tournant dans sa carrière. Nous lui souhaitons une belle réussite avec la commune de La Mure. C'est désormais Laurence Clément qui vous recevra et assurera l'animation de la médiathèque, bienvenue à elle !

Les horaires d'accès au public restent inchangés :

mardi, jeudi et vendredi : de 15h à 18h

mercredi : de 10h à 13h et de 15h à 19h

samedi : de 9h à 13h

fermeture le dimanche et le lundi.



Nathalie Del Sole

Ne ratez pas Larzac !
La municipalité
et la MC2 de Grenoble
vous présentent
la nouvelle pièce
de Philippe Durand, le
mercredi 3 avril 2024
à 18h, au foyer.



Philippe DURAND © Mas Razal



«Après 1336 (parole des Fralibs), l'engagé Philippe Durand revient sur les routes de l'Isère avec une pièce dédiée à celles et ceux qui forment la Société civile des terres du Larzac.

Larzac ! ne parle pas de la célèbre lutte des années 70, tout juste est-elle évoquée. Ici, c'est ce qui se passe aujourd'hui sur le plateau du Larzac qui est au cœur du spectacle : la vie de ses habitants et celle de l'outil de gestion collective des terres agricoles auquel ils participent.

Philippe Durand est allé à la rencontre de ces habitants, paysans ou non, et a enregistré le son des échanges qu'il a eu avec eux, en a conservé les paroles brutes – il s'est attaché à porter ces paroles avec toute la vie qui les anime – et en a fait un récit.

Dans un mélange d'intimités, de réflexions sur notre rapport à la propriété, sur l'agriculture paysanne que les Larzaciens entendent mener, de questions sur le fonctionnement du collectif, la démocratie, elles sont le reflet de 40 ans d'expérience de cette gestion collective exemplaire. Cette aventure sociale est pérenne, est une pleine réussite, qui devrait faire modèle, mais ne fait pas grand bruit. D'où le point d'exclamation : *Larzac !*»

Billetterie en ligne.

Dernière minute

Voyage scolaire : plus besoin de passeport pour aller en Angleterre

Depuis le 28 décembre 2023, tous les élèves français peuvent voyager en Angleterre avec leur carte d'identité en cours de validité. Cette mesure s'applique exclusivement aux jeunes Français, âgés de 18 ans ou moins, qui effectuent un voyage éducatif. Le passeport reste toutefois obligatoire pour les élèves de nationalités non-européennes, mais ils n'ont plus besoin de visa. Lors de l'entrée sur le territoire, les adultes accompagnateurs doivent présenter un formulaire qui répertorie l'ensemble des participants au séjour.

Cette mesure s'applique-t-elle aux adultes accompagnateurs ?

Non, depuis le Brexit, tous les adultes doivent présenter un passeport en cours de validité afin d'entrer sur le territoire britannique.

Pourquoi cette nouvelle mesure ?

Depuis le 1er octobre 2021, organiser des voyages scolaires à Londres était devenu un véritable casse-tête administratif pour les enseignants.

Conséquence : le nombre de voyages scolaires a fortement chuté. Selon Euronews, la baisse atteint jusqu'à 66 % en fonction des pays de l'Union européenne. En mars 2023, après des échanges avec le Président français, Rishi Sunak, Premier ministre du Royaume-Uni, avait promis d'assouplir les règles des voyages scolaires, afin de voir revenir les écoliers français.

Source : ANTS

Mercredi 6 mars 2024

CARNAVAL

Rendez-vous à 14h
dans la cour de l'EHPAD

Défilé, batucada
marionnettes géantes

Brûlage de M. Carnaval
goûter et bal/concert

Les enfants doivent être
accompagnés d'un adulte

BO!
Bourg d'Oisans

Quelques images de l'année 2023



#GAGNONSPARIS

BLEUS HANDISPORT
ÉQUIPE DE FRANCE DE LA RÉGION FRANÇAISE HANDISPORT

MÉDAILLE D'OR Course en ligne MH2

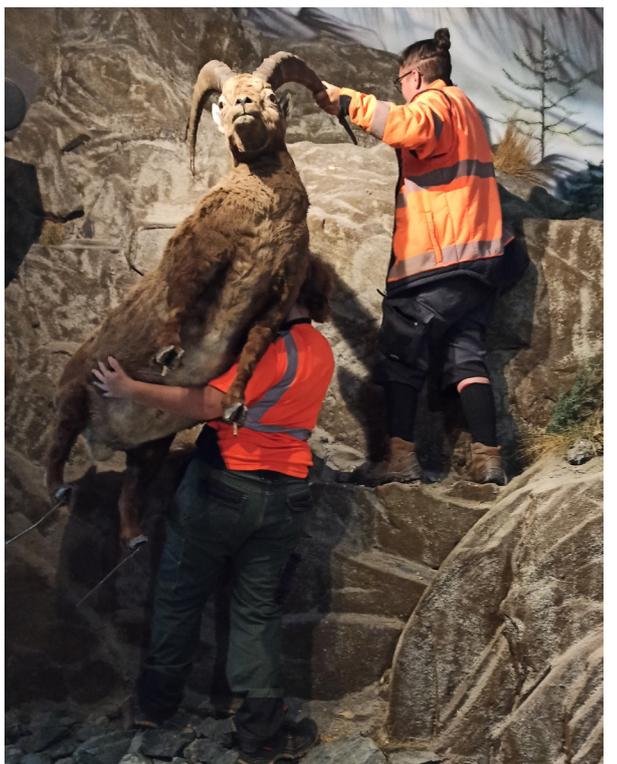
Florian JOUANNY
Championnat du monde paracyclisme - GLASGOW 2023

LES SERVICES DÉPARTEMENTAUX DE LA RÉGION FRANÇAISE
LE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE
LE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE
LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS
LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS
LOUVELLE
Isostar
edf





Festivités du 13 juillet
feu d'artifices
Concert, bal populaire





L'aménagement de Buclet

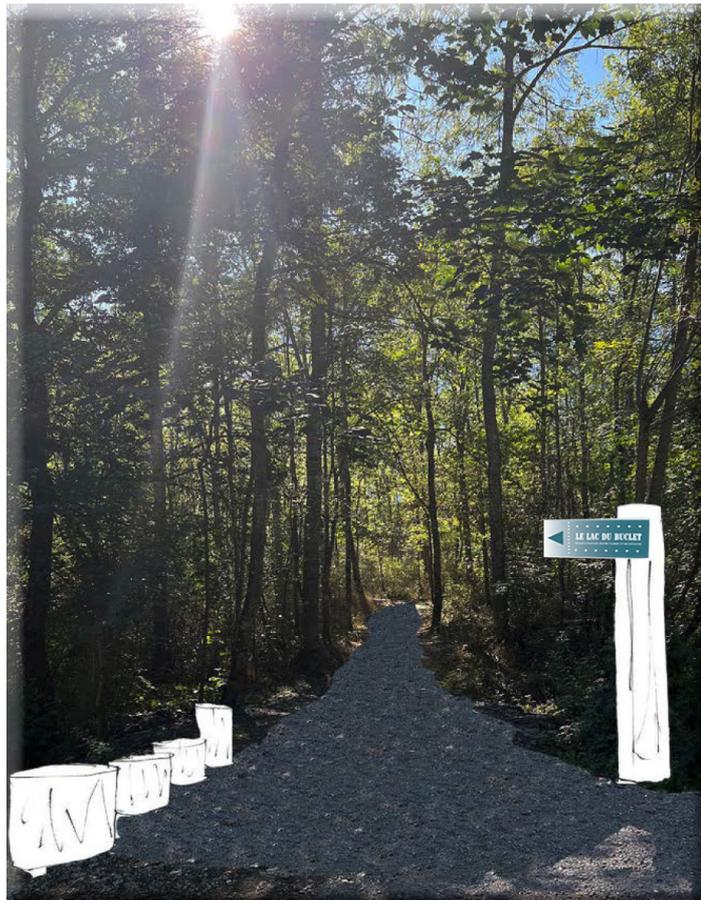
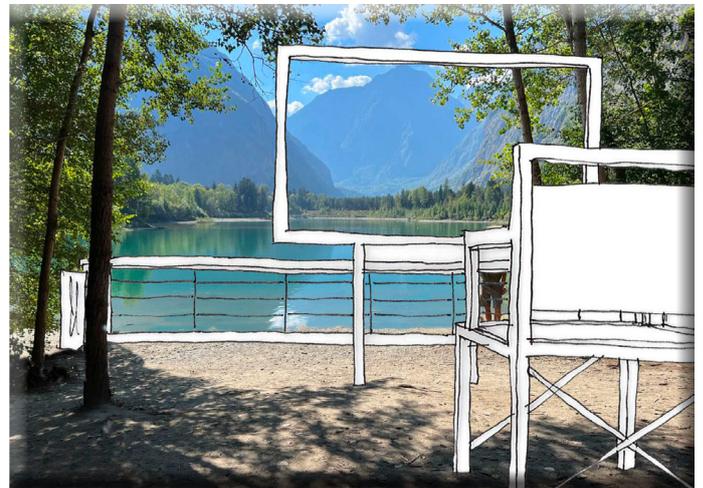
L'aménagement du Lac de Buclet sera lancé en mars 2024. Les entreprises vont donc intervenir pendant deux mois pour une inauguration prévue avant la saison estivale 2024.

Une réunion de cadrage des travaux avec les élus, l'ONF et les entreprises chargées de la réalisation du projet, a eu lieu le 17 janvier. Le but a été d'acter le lancement des travaux tout en s'assurant du respect du site et des dates d'intervention.

Pour rappel, ce projet prévoit un aménagement raisonné de l'espace en lien avec l'ONF, gestionnaire du site.

Un parking en entrée de site sera donc pensé. L'objectif du projet est de donner un signal qualitatif au site en structurant le parking et en limitant le stationnement des véhicules à 30 places maximum afin de favoriser l'accès vélo ou pédestre par la Voie Verte depuis Le Bourg d'Oisans et le Lac bleu. À noter qu'aucune imperméabilisation des surfaces n'est envisagée. Des toilettes sèches et des conteneurs à déchets seront également prévus sur ce site.

L'aménagement prévoit aussi de créer, tout autour du plan d'eau, un sentier confortable et familial de type « Chemins confort ». Les visiteurs seront ainsi



canalisés et la dégradation des berges et des milieux connexes sera réduite. Son accès sera réservé aux piétons : les VTTistes et les cavaliers seront déviés vers un sentier parallèle préexistant et balisé.

Afin d'encadrer les accès à l'eau pour les pêcheurs et limiter ainsi la détérioration des berges, le projet prévoit l'aménagement de postes de pêche bien définis et la descente en berge sera consolidée avec des marches en bois.

Les équipements les plus importants qui seront installés prennent la forme d'une passerelle en bois présente sur le cheminement piéton et de pontons d'observation panoramiques sur les berges du lac. Un parcours de santé avec des agrès sportifs labellisés Forêt Sport sera également aménagé tout au long du sentier en bordure du lac.

Enfin, l'ONF accompagnera ces aménagements avec des plantations et une renaturation du site, ainsi que par la mise en place d'une signalisation pédagogique pour s'orienter autour du lac.



La future halle du Bourg d'Oisans.

Monsieur le Maire a présenté lors de la traditionnelle cérémonie des vœux à la population, le vendredi 5 janvier, le projet architectural de la halle qui sera construite sur la place du Cristal.

Cette infrastructure se situera à l'emplacement de l'ancien bâtiment de la Poste. Avec une superficie de 650 m², pour une hauteur de 4,60 m. Cette nouvelle halle aura pour vocation de devenir un lieu central de vie et d'animation pour la commune. Elle constituera un nouvel espace public à destination des habitants pour toute l'année.



Avec une ossature essentiellement en bois local et son architecture travaillée, elle a pour but de devenir un lieu emblématique et marqueur du centre-bourg. Cette halle a été pensée pour s'intégrer pleinement sur la future place du Cristal en cours de réalisation.

Sa conception sera réalisée en parallèle des travaux d'aménagement de l'avenue de la République et de la place du Cristal. Le début des travaux est acté pour avril 2024 et sa livraison est prévue pour l'été 2024.

Schéma d'aménagement de la Romanche...

... sur la plaine de l'Oisans et les gorges de Livet-et-Gavet.

Suite à l'approbation des grands axes du projet de prévention des inondations de la plaine de l'Oisans en 2017, le SYMBHI a obtenu des financements de l'Etat dans le cadre d'un programme d'action pour la prévention des inondations (PAPI Romanche). Le scénario approuvé va maintenant être actualisé, notamment sur les volets transport sédimentaire et valorisation environnementale. Cette démarche couvre la Romanche et le tronçon aval de ses principaux affluents sur la plaine de l'Oisans, ainsi que les gorges de la moyenne Romanche. Elle répond au triple objectif suivant :

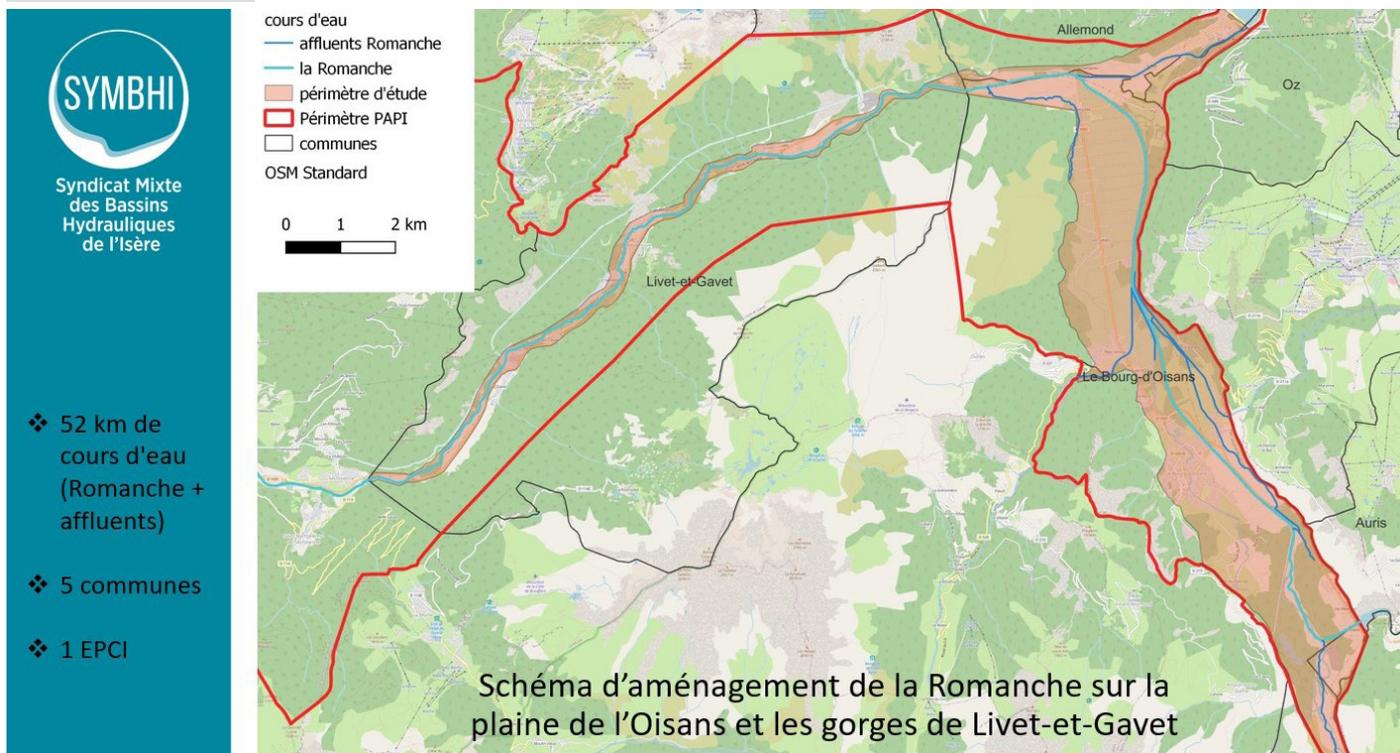
- Réduire le risque d'inondation
- Protéger et restaurer les milieux aquatiques
- Préserver et développer les usages liés à l'eau

Une réunion publique ouverte aux habitants sera organisée au 1er trimestre 2024 pour informer la population sur le contenu et le déroulé de cette démarche.

Cru de la Romanche et de la Sarenne 20/10/2023



Périmètre du schéma



- ❖ 52 km de cours d'eau (Romanche + affluents)
- ❖ 5 communes
- ❖ 1 EPCI

Le SYMBHI, syndicat mixte des bassins hydrauliques de l'Isère, est l'établissement public en charge de l'aménagement et de la gestion des rivières du Sud Isère. Il anime, coordonne ou contribue aux démarches globales de gestion des rivières et de prévention des risques d'inondation.

Depuis le 1er janvier 2021, le SYMBHI compte 11 membres représentés par 33 élus. Les 44 agents du SYMBHI sont au service des territoires, de la mise en œuvre des grands projets et de la gestion quotidienne de l'Isère, du Drac, de la Romanche et de leurs affluents.

Aménagement de l'espace de l'ancienne mairie

L'ancienne mairie du Bourg d'Oisans, et le bâtiment prédominant occupé par l'ADMR, constituent des friches urbaines dans le centre-Bourg. De plus, la toiture du bâtiment de l'ancienne mairie n'étant plus étanche, d'importantes infiltrations d'eau sont constatées dans le bâtiment, fragilisant sa structure. En effet, des parties du plafond ont déjà commencé à s'effondrer.

La commune a donc décidé de démolir les bâtiments. Cette opération va permettre de dédensifier le centre-bourg, et particulièrement l'îlot Viennois, afin d'aérer le bâti et de restituer un nouvel espace public aux habitants.

L'espace libéré par la démolition des deux bâtiments sera aménagé par la suite en jardin public à plusieurs niveaux permettant une liaison piétonne entre la rue Dr Daday et la rue Graziotti. Les trois places de stationnements présentes sur le site seront maintenues dans le futur projet. Ce dernier s'inscrit toujours dans une volonté de renaturer la ville et d'améliorer le cadre de vie, fil conducteur du programme Petites Villes de Demain au Bourg d'Oisans.

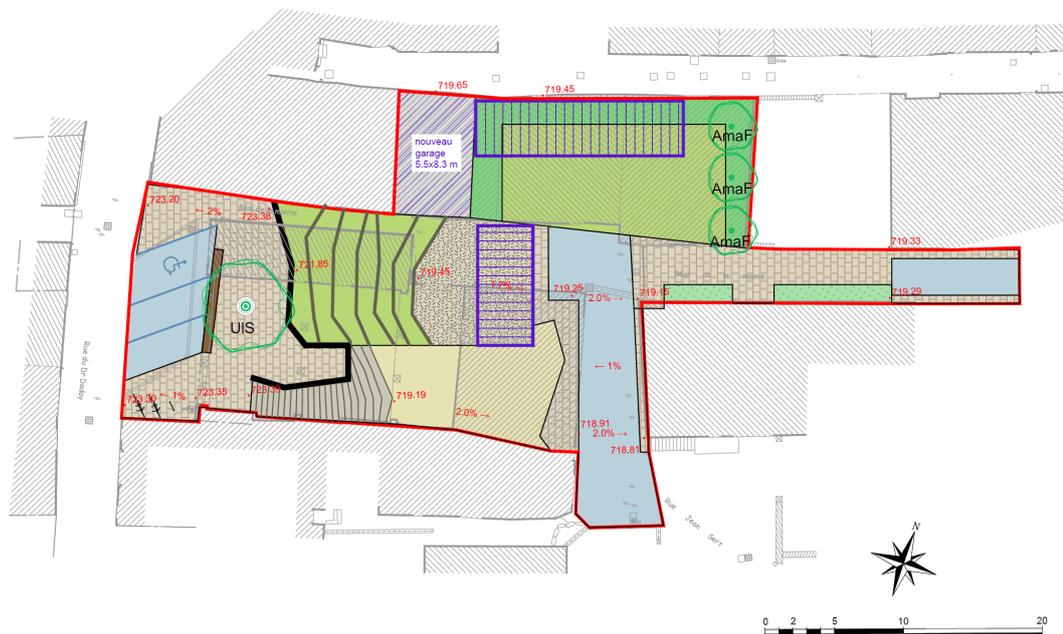
Ces travaux sont prévus à partir d'avril 2024 et devront se terminer avant l'été, la contrainte du lieu et le peu de place disponible pour le chantier impliqueront des potentielles fermetures de la rue Dr Daday afin de permettre aux entreprises de réaliser au mieux les opérations de déconstruction. Cette fermeture ne sera pas continue mais temporaire et ponctuelle.

Merci de votre compréhension.



LEGENDE

-  Périmètre d'étude du Secteur 4
-  Pergola
-  Accès riverains véhicules
-  Accès riverains piétons
-  Marquage au sol
-  Voirie en béton bitumineux
-  Cheminement et limites de béals en pierre
-  Scène en béton décoratif
-  Espace piéton en sable stabilisé
-  Massif planté arbustif
-  Massif planté mixte
-  Espace enherbé
-  Mur de soutènement
-  Emmarchement
-  Banc massif
-  Arceau vélo
-  Arbre tige projeté
 - UIS : Ulmus Scapora 'Autumn Gold'
 - AmaF : Amelanchier alnifolia 'Fastigiata'
-  Grille d'arbre
 - Øext 1,35 m / Øint 0,65 m
-  Niveau projet
-  Pente



Nota : Plan établi sur la base du plan géomètre numéro Ak

Ressources humaines

Vœux au personnel et remise des médailles du travail

Le lundi 09 janvier 2024, s'est tenue la traditionnelle cérémonie des vœux au personnel de la commune du Bourg d'Oisans. Le Maire et les élus, réunis en salle du Conseil Municipal, ont présenté leurs vœux de santé et de bonheur à la trentaine d'agents présents. Guy Verney, Maire de la commune, a souligné l'importance des services publics communaux et a remercié le personnel pour son implication au service des habitants.

Cette cérémonie était aussi l'occasion de mettre à l'honneur les « médaillés » du travail. Estelle Thebault, adjointe chargée des finances et des ressources humaines, a également remercié les agents et a remis la médaille du travail à :

Madame Hélène Jouanneau, responsable des marchés publics et du service de l'eau, qui a reçu la médaille de vermeil pour ses 30 ans de service.

Monsieur Didier Bonnet, comptable, qui a reçu la médaille de vermeil pour ses 30 ans de service.

Monsieur Régis Matuszczak a également reçu la médaille de vermeil pour ses 30 ans de services de la part de Camille Carrel, adjoint chargé de la voirie, des bâtiments, des illuminations, des espaces verts et du fleurissement.

Après les discours et la remise de médailles, élus et agents se sont rejoints autour d'une galette des rois pour partager un moment de convivialité.



Hélène JOUANNEAU

Régis MATUSZCZAK



Quelques chiffres des services en 2023

ANIMATIONS

La commune a soutenu par ses moyens techniques et humains environ 150 manifestations et organisé plus de 50 évènements d'ampleur de toute nature.

SERVICE ENFANCE

** Cantine : 20.000 repas servis
** Périscolaire / ALSH
- 1.294 journées / enfants inscrits pendant les vacances
- 7.300 /enfants au périscolaire matin et soir
- 1.170 journées / enfants les mercredis

MARCHÉS PUBLICS

9 marchés pour un montant estimé à 6.770.300 euros

Le CCAS

auprès de nos aînés
- 4.300 repas servis aux Charmilles
- 4.000 repas portés à domicile

SERVICES TECHNIQUES

** Viabilité hivernale

Quantité de sel

2022 : 140 tonnes

2023 : 100 tonnes

** Fleurissement

2022 : 4.000 plantes annuelles

+ 3.000 bulbes

2023 : 1.700 plantes annuelles

+7.000 bulbes + 500 vivaces

objectif : s'adapter aux

contraintes environnementales

SERVICE ÉTAT CIVIL

** Actes d'État civil

- 20 naissances

dont une sur la commune

- 55 décès

- 8 mariages

- 7 PACS

** Pièces d'identité

- 860 cartes d'identité,
dont 290 pour des habitants
de la commune

- 847 passeports,

dont 272 pour des habitants
de la commune

RESSOURCES HUMAINES

- 225 arrêtés individuels

- 34 contrats de travail

- 817 bulletins de paye

** effectifs municipaux :

51 agents permanents

SECRETARIAT GÉNÉRAL

- 8 conseils municipaux

- 113 délibérations

SERVICE CULTUREL

** au Musée

- 2 expositions

- 4 randonnées géologiques

- Musées en fête

- 2 visites actives avec une garde
du Parc National des Écrins

- 6.000 entrées en 2023 avant la
fermeture pour les travaux

** à la médiathèque

- 6 expositions

- 2 rencontres avec des auteurs

- des animations

- 24.000 prêts dont 19.000 livres

SERVICE ÉLECTIONS

mise à jour annuelle des listes

2022 : 2.554 électeurs

2023 : 2.567 électeurs

COMPTABILITÉ

** budget principal, eau et CCAS

mandats de dépenses : 3.100

titres de recettes : 1.400

SERVICE URBANISME

permis de construire : 37

déclarations préalables : 71

certificats d'urbanisme : 95

arrêtés de terrasses : 57

enquêtes publiques : 4

SERVICE COMMUNICATION

+ de 1.000 posts FB

+ de 300 rdz-vs à l'agenda, sur
les panneaux et afficheurs

- environ 150 visuels créés

- des milliers de photos

- 3 brèves et 3 flashes

Élections européennes 2024

Les prochaines élections européennes auront lieu le dimanche 9 juin 2024.

N'hésitez pas à vérifier que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales de la commune. Pensez à vérifier l'exactitude de votre adresse postale pour recevoir votre carte d'électeur et la propagande des candidats.

Vous pouvez facilement interroger votre situation via le site internet :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/demarches-et-outils/ISE>

Il vous faudra remplir précisément le nom de la commune dans laquelle vous pensez être inscrit, ajouter votre nom de naissance, tous vos prénoms, votre sexe et votre date de naissance.

En cas de doute, vous pouvez également contacter le service élections de la commune.

**DIMANCHE
9 JUIN 2024**



LE CRISTAL DE LA GARDETTE, L'ÉCLAT LE PLUS PUR.

Fête Des Minéraux 2024

10 ANS

Fête des Minéraux Mineralshow.fr

FESTIVAL DES MINÉRAUX 2014-2024

VEN 26 - SAM 27 - DIM 28 AVRIL

38520 **BOURG D'OISANS** Porte des Écrins - Alpes - France

LE PLUS GRAND SALON DE MINÉRAUX ALPINS **EXPOS-VENTES 10H - 18H**

EXPOS-VENTES : CRISTALLIERS - MINÉRAUX DU MONDE - PIERRES, GEMMES, BIJOUX DE CRÉATEURS ET DU BIEN-ÊTRE
VITRINES PRESTIGES - ATELIERS - CONFÉRENCES - DÉFILES - ÉCRIVAINS - UNIVERSITÉS - EXPOSITIONS - MUSÉE DES MINÉRAUX
SOIRÉES THÉMATIQUES AU CINÉMA "LES ÉCRINS" Programme sous réserve

www.mineralshow.fr - fetedesmineraux@orange.fr

Crédit photos : B. Clouet-La D. - ContMotDire Photographies - D. de Royer - P. Guisquet-Bologna - E. Naggan - Musées des Minéraux de Bourg d'Oisans

Fête Des Minéraux Oisans 2024
Rendez-vous pour les 10 ans !

Le dernier week-end avant le 1er MAI
VEN 26 / SAM 27 / DIM 28 AVRIL 2024

Le plus Grand Salon de minéraux Alpains
Au Foyer et en centre-ville

2014-2024 !

3 jours pour fêter les 10 ANS
de la Fête des Minéraux

3 jours, 3 soirs dédiés aux minéraux

Cette année encore des nouveautés
pour un programme
propice à l'éveil des sens

Exposition inédite... Nouveaux ateliers...
En soirée, Cinéma et Théâtre
seront aussi de la Fête

Un événement exceptionnel,
à ne pas rater !

Déclaration des ruches

La déclaration annuelle des colonies d'abeilles est obligatoire et permet notamment :

- d'agir pour la santé des colonies d'abeilles en participant à leur gestion sanitaire,
- d'avoir une meilleure connaissance du cheptel apicole français avec l'établissement de statistiques.

POUR QUI

Tout apiculteur est tenu de déclarer chaque année pendant la période obligatoire les colonies d'abeilles dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant notamment leur nombre total et leurs emplacements. La déclaration est obligatoire dès la première colonie détenue.

La déclaration permet également aux nouveaux apiculteurs d'obtenir leur numéro d'apiculteur NAPI. C'est pourquoi elle peut être réalisée en dehors de la période obligatoire en ligne via le site internet (pas d'envoi papier). Il sera tout de même nécessaire de renouveler la déclaration durant la période obligatoire entre le 1er septembre et le 31 décembre.

Si vous vendez des produits de la ruche : Vous devez obligatoirement avoir un numéro de SIRET pour cette activité. Il sera à préciser dans votre déclaration. Ce numéro est attribué sur demande par l'INPI.



QUAND

La période de déclaration annuelle obligatoire s'étend du 1er septembre au 31 décembre. Après validation de votre déclaration, un récépissé de déclaration vous est adressé par mél ou par courrier. Il est également téléchargeable.

Attention : ce document est à conserver, car il peut vous être demandé par l'administration. Il vous sera notamment demandé pour les aides apicoles.

En dehors de cette période, seuls les nouveaux apiculteurs peuvent faire une déclaration afin d'obtenir un NAPI. Il sera nécessaire de refaire une déclaration de ruches durant la période obligatoire.

<https://agriculture-portail.6tzen.fr/default/requests/Cerfa13995/>

Dématérialisation des actes administratifs

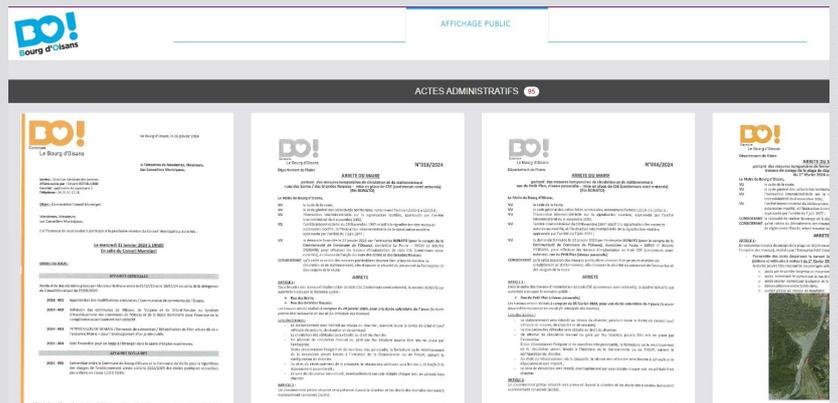
Pour rappel, les actes administratifs publiés par la commune sont accessibles via la plateforme dématérialisée sur le site internet de la commune. Cet outil remplace l'affichage extérieur.

Il y a deux manières d'y accéder : via l'onglet « actes administratifs » sur la page d'accueil du site internet de la commune ou sur le lien :

<https://www.mairie-bourgdoisans.fr/la-mairie/plateforme-actes-administratifs/>

Cette plateforme vous permet, via l'outil « loupe » d'effectuer une recherche parmi les objets suivants :

- convocation au conseil municipal
- procès-verbal du conseil municipal
- arrêté préfectoral
- liste des délibérations
- arrêté municipal (dont les arrêtés permanents)
- délibérations, décisions...



À l'agenda

Mars 2024

1er mars - Loto du FCO
foyer municipal

6 mars - Carnaval des enfants
rues du bourg et foyer

9 mars - Concours de coinche
par l'Amicale du personnel BO
Salle du quartz

12 mars - Hibern'action
Point de Bascule
conférence théâtralisée
au cinéma, à partir de 8 euros

13 mars - Conseil Municipal

16 mars - Yoga AKASHA
ancienne école marronnier

23 mars - Concert Le Chœur
des Gavroches de Chant 'Oisans
Église du Bourg d'Oisans

Avril 2024

3 avril - Larzac !
spectacle MC2, foyer municipal
Tarif unique 9€, billetterie en ligne
Conseil Municipal

6 et 7 avril - Printemps du Livre
par Coutumes et traditions
foyer municipal

14 avril - Braderie
des commerçants
par la Vitrine du Bourg
foyer municipal

26, 27 et 28 avril

Fête des minéraux
« spécial 10 ans »

foyer municipal, cinéma...

Mai 2024

4 mai - Conférence 4/4
Le Bourg d'Oisans au Moyen Âge
« Vivre en Oisans au Moyen Âge »
par M-C Bailly-Maître
au cinéma les Écrins

5 mai - Printemps des jardins
par la vitrine du Bourg d'Oisans
en partenariat avec la commune
rues du bourg

16 mai - Don de sang
foyer municipal

25 mai - Yoga AKASHA
ancienne école marronnier
Concours de pétanque
par Amicale du personnel BO
Boulodrome

26 mai - Alpes Isère tour 2024
arrivée de la course vélo et
village d'animations sportives
entrée Nord du Bourg et foyer

29 mai - Conseil Municipal

Juin 2024

4, 5 et 6 juin - Alpe d'HuZes
rues du Bourg et foyer municipal

8 et 9 juin - Défi des trois Villards
au départ de la salle Quartz

8 juin - la Définoise sante
arrivée de l'étape de course vélo
Boulodrome

9 juin - Élections Européennes
bureau de vote au foyer
Motocross
Championnat de France féminin
et Championnat de ligue
au terrain de la Catonne

17 au 20 juin - Stage Yoga Akasha
ancienne école Marronnier

19 juin - Montée de solidarité
du 93ème RAM
départ stade du Ney

21, 22 et 23 juin
13ème meeting VW
stade du Ney

22 juin - Gala BO Studio

23 juin - Spectacle fin d'année
DansEnCorps

30 juin - Marmotte



DON DE SANG
EN 1H
j'ai sauvé
3 VIES
et **VOUS ?**
qu'attendez-vous ?

Juillet 2024

7 juillet - la Mythique 21
course cyclo
par Oisans vélo vintage
rues du bourg et foyer municipal

10 juillet - Conseil Municipal

13 juillet - fête nationale
bal et feu d'artifice
centre Bourg et
théâtre de verdure

23 juillet - Don de Sang
foyer municipal

du 23 au 26 juillet
Triathlon Cyril Neveu

24 juillet - La Fabrique
des Savoir-faire de l'Oisans

27 & 28 juillet
Trail de l'Étendard

Du 18 juillet au 22 août
les jeudis de l'été
Animations spectacles en soirée,
dans les rues

Août 2024

11 août - Fête Saint Laurent
« BO fête les JO »

défilé, animations
bal et feu d'artifice

18 août - Passage du Tour de
France Femmes

1er septembre 2024

Grande foire - « Rétro-Vintage »

Cet agenda est susceptible
d'être modifié et sera complété
(beaucoup d'évènements et de
nouvelautés arrivent).
Rendez-vous sur le site internet
de la Mairie en page agenda
pour ne rien rater.

LE DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE
PRÉSENTE

MÉDIATHÈQUE
DÉPARTEMENTALE
DE L'ISÈRE

EXPOSITION

DU 4 JANVIER
AU 29 MARS 2024

MAISON DU
DÉPARTEMENT
BOURG D'OISANS

DINOSAURES

PLONGEZ DANS L'UNIVERS
ÉTRANGE ET ENVOÛTANT
D'UNE ÈRE DISPARUE

200, AVENUE DE LA GARE
38520 BOURG D'OISANS
04 76 80 03 48

ENTRÉE GRATUITE

isère
LE DÉPARTEMENT

Passeports / cartes nationales d'identité

Désormais la Mairie ouvre des créneaux passeports / CNI **CHAQUE LUNDI MATIN**.

Pour prendre rendez-vous, merci de vous rendre sur le site internet de la commune - page « démarches / services à la population / État civil » ou directement via longlet « État civil », pour réserver votre créneau en ligne (attention les créneaux disponibles se remplissent très rapidement).

Veillez également à bien préparer votre dossier en amont en faisant votre **pré-demande sur le site de l'ANTS** pour des démarches plus rapides (renvoi à partir de l'onglet « Prendre rendez-vous en ligne »).

Attention : tout dossier incomplet lors du dépôt de la demande ne pourra être accepté, une nouvelle prise de rendez-vous sera nécessaire. Pour toute info service état civil :

etatcivil@mairie-bourgeoisans.fr



Ils nous ont quittés

Nous saluons la mémoire de Raymonde Melmoux, née Durant. Installée à La Paute, Raymonde sera très active au niveau associatif. Les chars fleuris pour la Vogue Saint Laurent, la création, l'investissement dans le comité des Pauterands, Chant'Oisans, le Twirling bâton de l'Oisans, La fête de La Paute, la fête du pain à Bassey et bien d'autres.



Nous lui devons également la réfection de la Chapelle de La Paute. Après une vie bien remplie, elle a rejoint son époux Auguste. Nous présentons à sa famille nos plus sincères condoléances.

La municipalité tenait à rendre un hommage particulier à M. Serge Perrinet. D'abord apprenti sur Lyon chez un artisan plombier, Serge arrive au Bourg d'Oisans en Octobre 1970, où il travaille en tant que chauffeur-livreur pour la blanchisserie Ruby. Puis il devient vendeur en quincaillerie pour finir sa carrière professionnelle en qualité d'agent d'entretien polyvalent. Il prend sa retraite le 31 juillet 2003.



Soucieux de participer à la vie de son village, il est élu conseiller municipal de 2008 à 2014 lors du 1er mandat de M. Salvetti. Il sera par ailleurs très investi pour le Club Saint Laurent du Lac et intégrera le conseil d'administration du CCAS en 2020. Même s'il n'avait plus de responsabilités en Mairie, Serge et son épouse Danielle ont toujours gardé un lien très fort avec les agents et élus de la commune. Des orangettes, une petite blague, un mot gentil... Les attentions et les sourires ne manquaient jamais. Très touchés par sa disparition, nous renouvelons nos condoléances à Danielle et sa famille.

État civil

Liste arrêtée au
15 janvier 2024

Naissances :
BRASSANT Elio
CHARREL Hugo
GIACCHERO GIRARD Aura
LOPEZ Kalie
MARTEL Calixte
MONTI Hélène
SOUCHARD Lola
THOUVENOT Alcide

PACS :
GONTIER Guillaume – VEYRAT Pauline
MENARD Clément – THIRVAUDEY Maëlle
MONFORT Johann – BALMAIN Léa

Décès :
AUBONNET Georges
BOIS Jacques
DEVAUX Denise
MALDERA Vincent
ODRU Adrien
OUGIER veuve MICHEL Jeanne
PERRINET Serge
PHILIPPE André
PINEL Séraphin
POTHIER Francine
VIEUX Agathe épouse BARNÉOUD

DIRECTEUR DE PUBLICATION :

Guy VERNEY

RÉDACTION :

Équipe municipale

COORDINATION :

Sébastien VACCARELLA

MAQUETTE :

Service communication

IMPRESSION

Médiatik Communication

Ne pas jeter sur la voie publique